

Séance extraordinaire
Tenue le 13 mai 2024
à 19 h 30 à l'édifice municipal

Sont PRÉSENTS à cette séance :

Monsieur le Maire	Hervé Simard
Mesdames les conseillères	Caroline Chayer
	Janic Gagnon
Messieurs les conseillers	Samuel Choquette
	Jean Simard
	Claude Paquet

Est absent de cette séance Grégoire Girard

Est également présente :

Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1 **Vérification du quorum et ouverture de la séance**
- 2 **Adoption de l'ordre du jour**
- 3 **Cautionnement pour le démarrage du dépanneur**
- 4 **Période de questions**
- 5 **Levée de l'assemblée**

1 **Vérification du quorum et ouverture de la séance**
Ouverture de la séance à: 19:00

2 **Adoption de l'ordre du jour**

104-05-2024

Résolution # 104-05-2024

Il est proposé par:

Samuel Choquette

Appuyé par:

Janic Gagnon

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté

3 **Cautionnement pour le démarrage du dépanneur**

Résolution # 105-05-2024

Résolution d'appui et de cautionnement de la marge de crédit pour le projet de relance du dépanneur de Boilleau.

Considérant que le dépanneur du village de Boilleau a fermé ses portes en octobre 2023;

Considérant que depuis ce temps, nos citoyens du secteur Boilleau sont privés de tous services de dépanneur, autant pour la nourriture, les autres besoins de base ainsi que d'un service de distribution d'essence,

Considérant que nos citoyens de ce secteur se retrouvent à une distance moyenne de 20 à 25 Km du service d'essence du village de Ferland,

Considérant que nos citoyens de ce secteur se retrouvent depuis ce temps à une distance minimale de 35 Km et pouvant aller à plus de 42 Km pour ceux plus éloignés, de tous services alimentaires et qu'à ce titre, ils se retrouvent dans un désert alimentaire, créant un stress inutile à nos citoyens plus âgés, nos personnes à mobilités réduites, les aidants naturels et freinent nos efforts d'attraction envers les jeunes familles.

Considérant la réalité du changement climatique, plusieurs éléments pouvant survenir risquent d'isoler la population et villégiateurs que ce soit lors d'incendie et route fermée (la 381 est une route importante pour le transit entre le Saguenay et Charlevoix et vice-versa, il est donc essentiel d'avoir accès à de l'essence et des produits de base, dont eau, lait, etc

Considérant que l'approvisionnement en alimentation et en essence est nécessaire, étant donné la présence dans ce secteur de deux campings, de sentiers pédestres reconnus, de sentiers de VTT enregistrés, l'accès à deux ZEC (zones d'exploitations contrôlées), d'une pourvoirie, d'un parc national et d'une partie de la Réserve faunique des Laurentides;

Considérant que notre municipalité déploie des efforts considérables en investissant dans son développement pour maintenir la vitalité de nos milieux sur l'ensemble de notre territoire,

Considérant qu'un projet viable et réaliste est en voie de réalisation pour la reprise du dépanneur par une coopérative de solidarité, projet initié par des gens crédibles et impliqués dans notre milieu,

Considérant que des subventions substantielles sont en voie d'être annoncées par différents organismes, dont la MRC du Fjord,

Considérant que la Coopérative de solidarité a reçu des promesses d'adhésion d'une majorité de citoyens et d'entreprises avoisinant les 35 000\$,

105-05-2024

Pour ces motifs;

Il est proposé par:

Claude Paquet

Appuyé par:

Jean Simard

Que La municipalité de Ferland-et-Boilleau demande au Ministère des Affaires municipales de se porter caution pour un emprunt de type marge de crédit au montant de 180 000\$ auprès de la Caisse Desjardins de La Baie-Bas-Saguenay.

4 Période de questions

5 Levée de l'assemblée

Comme tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

19:05

106-05-2024

Il est proposé par:

Caroline Chayer

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Que la séance soit levée

Hervé Simard, maire

Nancy Girard, greffière-trésorière et directrice générale